Vous n'arrivez pas à vous inscrire ? Vous avez perdu votre mot de passe ? Vous rencontrez des difficultés à la saisie ?

Contactez notre service d'assistance par téléphone ou par mail.

Un conseiller vous aidera pas à pas pour votre première déclaration.



Assistance internet
au 09 69 39 91 27
assistanceinternet@hautenormandie.msa.fr

Votre contact:

20201113 AAH AEH en ligne bis - MTP - istock



Allocation Adulte Handicapé
Et si vous passiez
à la déclaration en ligne?

■ Famille



hautenormandie.msa.fr





Allocation Adulte Handicapé

Et si vous passiez à la déclaration en ligne?

 SIMPLIFIEZ vos démarches et GAGNEZ du temps en déclarant vos ressources en ligne!



Les déclarations papier seront prochainement supprimées.

Avec la déclaration en ligne, en quelques clics, votre déclaration trimestrielle de ressources sera transmise à votre MSA.

Rendez vous, dès aujourd'hui, sur votre espace privé sur hautenormandie.msa.fr et effectuez votre déclaration en ligne.

- Cliquez dans la rubrique «Handicap»
- puis sur le service «Déclarer mes ressources trimestrielles pour l'AAH».
- Saisissez «en ligne» les informations identiques à celles que vous avez toujours déclarées en papier.
- Vous pourrez vérifier et sauvegarder votre déclaration à la fin de votre saisie.

Pas encore inscrit ?Cliquez sur « S'inscrire » et laissez-vous guider



Déjà inscrit?

Entrez votre numéro de sécurité sociale et votre mot de passe et accédez à tous vos services en ligne.





N'oubliez pas de déclarer toutes les pensions reçues (invalidité, retraite par exemple) y compris celles versées par la MSA.

Votre déclaration est gérée par un organisme tiers ou une personne de votre entourage

Il suffit de lui donner procuration sur ce nouveau service en ligne.

Vous pouvez le faire directement depuis votre compte «Mon espace privé» ou sur la page «découvrir Mon espace privé» de notre site internet.